



Boîte à outils éducation en situations d'urgence

Programmation intégrée
entre éducation en
situations d'urgence et
protection de l'enfance

Nord-est de la Syrie: Renforcer la résilience des enfants et des jeunes touchés par le conflit grâce à la protection et à l'éducation des enfants

Contexte du nord-est syrien : des besoins élevés en matière d'éducation et de protection

Dans le nord-est de la Syrie, les enfants et les jeunes sont confrontés à des obstacles à l'éducation considérables, notamment l'insécurité, le travail des enfants et les normes de genre, qui affectent les filles en particulier. Dans le camp d'Al-Hol, qui accueille des personnes déplacées à l'intérieur du pays, des réfugiés irakiens et des ressortissants de pays tiers, les personnes sont exposées aux risques suivants en matière de protection : violence sexuelle et sexiste, détention forcée et violence armée. Dans la région d'Ar-Raqa, où se trouvent de nombreuses personnes déplacées, les risques sont similaires.

Depuis 2020, l'organisation partenaire de la DDC Save the Children met en œuvre la troisième phase du projet « Renforcer la résilience des enfants et des jeunes touchés par le conflit grâce à la protection et à l'éducation des enfants dans le nord-est de la Syrie », qui cible à la fois les enfants et les familles des communautés déplacées et des communautés d'accueil touchées par le conflit. S'appuyant sur l'amélioration significative des résultats en matière de bien-être, de protection et d'éducation des enfants obtenue lors des phases précédentes, le projet répond aux besoins d'éducation et de protection immédiats et à long terme, en fournissant des services de protection de l'enfance (PE), de santé mentale et de soutien

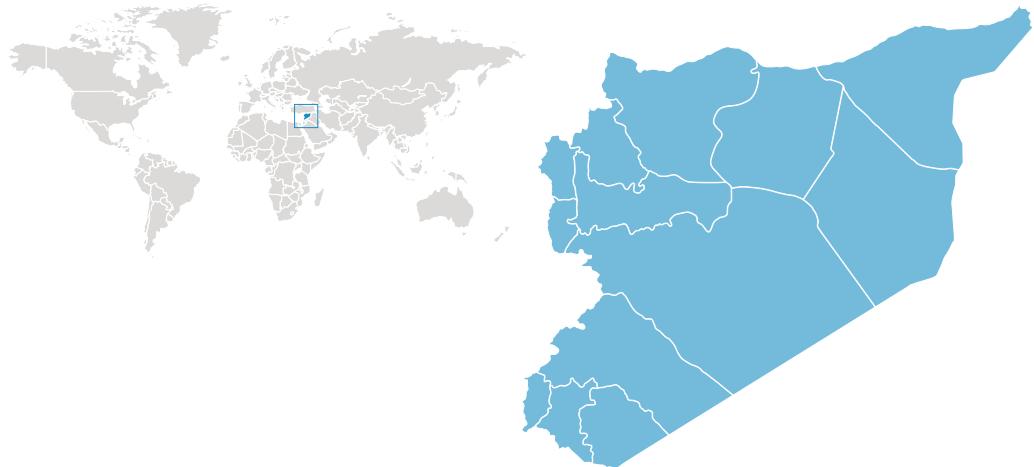
psychosocial, et d'éducation non formelle (ENF) adaptés à l'âge et au sexe.

Quelques bonnes pratiques de programmation intégrée ESU-PE

Les interventions en matière d'éducation en situations d'urgence et de protection de l'enfance sont planifiées et suivies conjointement

Les mesures intégrant éducation non formelle intégrées et services de protection au sein du projet consistent notamment à :

- transformer les espaces d'apprentissage temporaires et les centres de garde de la petite enfance en **espaces sûrs** pour les enfants, en les entretenant et en veillant à ce qu'ils soient accessibles aux enfants handicapés ;
- proposer des **formations** aux associations de parents d'élèves et d'enseignants portant sur la protection de l'enfance et les stratégies de discipline positive, et former les soignants à l'approche « familles sûres » pour favoriser des pratiques parentales positives ;
- proposer des formations sur l'apprentissage social et émotionnel (ASE) **aux animateurs et aux enseignants, qui intègrent ces approches dans leur enseignement** ;
- soutenir les **cercles d'apprentissage des enseignants** pour améliorer leur bien-être et leurs pratiques pédagogiques.



Enfants déplacés internes participant à une activité récréative au centre de soins et de développement de la petite enfance de Save the Children dans un camp de déplacés dans le nord-est de la Syrie en avril 2024. Photo de Roni Ahmed, Save the Children.

Bénéfices de l'apprentissage social et émotionnel

L'intégration de l'apprentissage social et émotionnel dans les programmes éducatifs a accru l'intérêt et l'engagement des enfants en soutenant leur bien-être général et leur développement positif (capacité à gérer les émotions, à établir des relations positives et à prendre des décisions responsables). Les enfants ont expliqué comment les séances d'apprentissage social et émotionnel les ont rapprochés de leurs enseignants. De plus, des améliorations du niveau de résilience des enfants ont été observées¹. Cela a également permis de soutenir leur apprentissage, ce qui s'est reflété dans leur engagement actif en classe.



Une enfant déplacée participant à un cours dans l'espace d'apprentissage temporaire de Save the Children dans un camp de déplacés dans le nord-est de la Syrie le 29 avril 2024. Photo de Roni Ahmed, Save the Children.

Les interventions ciblent les enfants et leur environnement social

En reconnaissant le rôle des principales parties prenantes, notamment **les parents, les tuteurs, les autres membres du ménage, la communauté et les réseaux sociaux de soutien**, le programme travaille avec les enfants, les personnes qui s'occupent d'eux et les animateurs scolaires. Des séances de sensibilisation des parents et tuteurs sur l'importance de l'éducation et des formations sur la protection de l'enfance destinées aux animateurs renforcent les compétences des uns et des autres, qui sont mieux à même de répondre aux besoins des enfants. Soutenir les parents et les tuteurs dans un contexte économique difficile permet d'éviter les mécanismes d'adaptation

négatifs tels que les mariages précoces et le travail des enfants. Leurs capacités à soutenir l'éducation des enfants s'en trouvent améliorées. Par exemple, dans une enquête, les mères ont mentionné des améliorations dans leur aptitude à expliquer des concepts à leurs enfants.

L'engagement communautaire, un facteur clé pour l'intégration ESU-PE

Le projet met l'accent sur la promotion des mécanismes communautaires, en travaillant avec des structures telles que les comités de protection de l'enfance (CPE) et les associations de parents d'élèves (APE). **Le renforcement des capacités, l'analyse des risques et les réunions de planification entre les CPE et les APE** permettent un engagement plus fort de la communauté dans l'éducation et la

protection. Un travail constant avec les CPE et les APE facilite la mobilisation des femmes, des hommes, des filles et des garçons en faveur de la protection des enfants et de l'accès aux opportunités d'éducation. Le projet s'adresse notamment aux tuteurs masculins, un défi compte tenu de la perception culturelle des rôles de genre dans la zone ciblée.

La coordination entre ESU et PE

Au niveau des interventions, la coordination intersectorielle entre la protection de l'enfance et l'éducation permet de garantir qu'aucun enfant ne soit laissé de côté. Par exemple, tous les enfants âgés de 6 ans et plus qui fréquentent une offre d'éducation non formelle dans des centres d'apprentissage temporaires participent également à des activités dans des espaces adaptés aux enfants – des lieux sûrs dans la communauté et le camp, où les garçons et les filles, y compris les personnes handicapées, leurs parents et tuteurs, et les membres de la communauté peuvent interagir en toute sécurité. La collaboration entre les équipes d'éducation et de protection est également mise en évidence par la brochure d'information conjointe lors des campagnes de rentrée scolaire. Cette collaboration entre les acteurs de l'ESU et de la protection de l'enfance se reflète dans le cadre de résultats du projet, avec des objectifs communs de l'ESU et de la protection de l'enfance – comme l'indicateur « *Meilleur accès des filles et des garçons âgés de 3 à 15 ans touchés par le conflit à des environnements d'apprentissage protégés et de qualité* ».

Pistes de réflexion

Certains éléments restent à approfondir pour maximiser l'impact de la programmation intégrée ESU et PE.

- **L'insécurité** est le principal défi dans la mise en œuvre du projet, car elle entraîne la fermeture des espaces d'apprentissage et pose des difficultés d'accès à la population cible. Les efforts conjoints des secteurs ESU et PE peuvent contribuer à atténuer l'impact sur le bien-être des enfants. Quelles approches peuvent être privilégiées pour soutenir cela ?
- **L'acceptation communautaire** est la pierre angulaire d'une éducation et d'une protection de l'enfance plus fortes et de meilleure qualité : comment collaborer avec les CPE, les APE et les familles par l'intermédiaire des deux secteurs, en approfondissant progressivement l'engagement et en garantissant l'acceptation des interventions d'éducation et de protection, en particulier au début du projet ? Comment les voix des enfants et des communautés peuvent-elles être mieux prises en compte dans la conception et la mise en œuvre de programmes intégrés ?
- L'absence de **documents d'état civil**, en particulier pour les ressortissants de pays tiers, est un problème clé en matière de protection de l'enfance, qui limite les perspectives d'éducation future. Ce problème affecte à la fois les besoins en matière d'éducation et de protection. Comment prioriser cet aspect et se mobiliser auprès des autorités pour les soutenir ?

1. Source : Rapport de recherche final sur les mesures de résilience, Save the Children et Resilience Research Center (RRC)

Mali: Programme d'appui à la décentralisation de l'éducation

Faisant face à une crise qui s'est installée dans le pays depuis 2012, le bureau de coopération de la Direction du développement et de la coopération (DDC) au Mali a mis en place une réponse aux besoins d'éducation et de protection des enfants touchés par les crises successives. **Comment** cette programmation intégrée a-t-elle été mise en œuvre dans le contexte spécifique du Mali ? **Quelles leçons** peuvent être tirées de cette expérience ? Le présent document explore ces questions relatives à la programmation intégrée entre l'éducation en situations d'urgence (ESU) et la protection de l'enfance (PE), axe fort de la stratégie de coopération internationale de la Suisse.

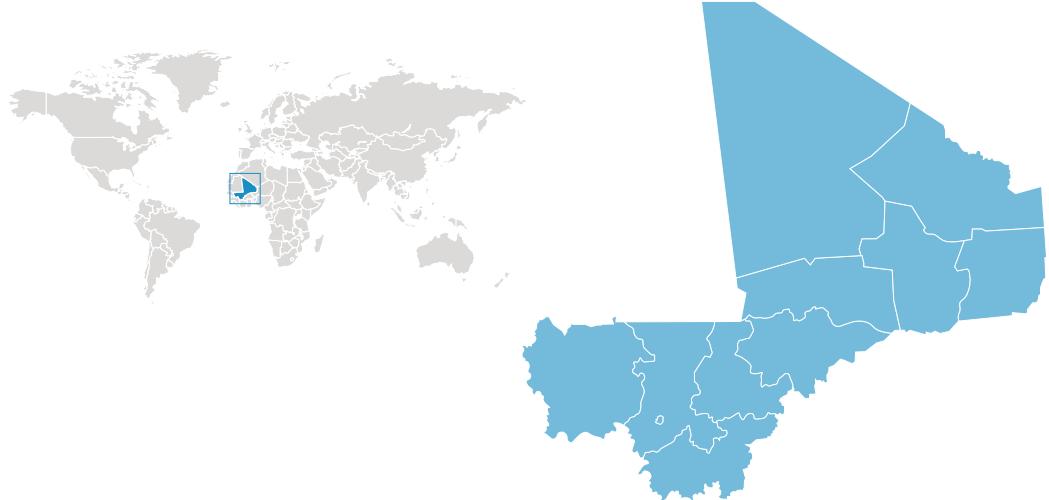
Contexte de crise et réponse de la DDC

Avant 2012, le Mali allouait une part importante de son budget à l'éducation (35 % environ), et menait une politique forte en faveur d'un accès équitable à l'éducation. La DDC finançait des programmes de renforcement du système éducatif via un dispositif de coopération, notamment à travers le programme d'appui à la décentralisation de l'éducation (PADE), destiné à soutenir les collectivités territoriales dans la gestion de l'éducation de base formelle, ainsi qu'à travers le programme d'appui à l'éducation non formelle (PENF), destiné à soutenir l'offre d'alternatives d'éducation et de formation professionnelle pour les enfants non scolarisés et déscolarisés précoce.

En 2012, les velléités séparatistes du nord du Mali, puis le coup d'État militaire et la montée en puissance des groupes islamistes plongent le pays dans une crise complexe aux conséquences multiples sur les populations, dont de nombreux déplacements. Les écoles, en tant que symboles de l'État, sont prises pour cibles et ferment massivement. De nombreux enseignants fuient les zones à risque, les loisirs et les jeux sont interdits. Les enfants sont exposés à de nombreux risques affectant leur protection : violences, enrôlement dans les groupes armés, mariages précoces, travail des enfants, insécurité alimentaire.

En réponse à cette situation, le bureau de coopération au Mali a progressivement réorienté ses programmes de soutien au système éducatif et les a complétés par des approches différencierées visant la protection des enfants et leur retour à l'école. Mises en œuvre par deux partenaires de la DDC, le CIEF et le NRC, qui travaillent en étroite synergie, les deux approches relèvent de l'éducation de base formelle et non formelle et fonctionnent grâce à l'implication communautaire :

- Dans les zones où les écoles étaient ouvertes mais affectées par la crise, l'intervention de la DDC s'est concentrée sur la mise en place des centres de stratégie de scolarisation accélérée/passerelle (SSA/P) vers l'école formelle. Ce programme permet aux enfants de rattraper le retard qu'ils accusent dans les apprentissages à cause des fermetures



Apprenants d'un Centre d'Apprentissage Communautaire de Madougou, Mali, NRC.

« D'une part, nous avons pu mieux intégrer les questions de protection et d'urgence dans l'éducation, par exemple par une meilleure prise en charge des traumatismes subis par les enfants. D'autre part, les interventions au niveau de la protection ont pu mieux intégrer l'éducation et prendre le relais là où il n'est plus possible d'intervenir à travers le système formel. »

Sokona Sissoko, chargée de programme éducation et protection, bureau de la DDC au Mali

d'écoles ou les déplacements en vue de réintégrer l'école formelle.

- Dans les zones difficiles d'accès, contrôlées par les groupes armés non étatiques, ou dans lesquelles les écoles étaient fermées, l'approche s'est concentrée sur la mise en place de centres d'apprentissage communautaires (CAC), qui ciblent les enfants non scolarisés âgés de 8 à 12 ans. Ces centres visent avant tout à offrir un environnement protecteur aux enfants tout en les maintenant dans une dynamique d'apprentissage, afin de faciliter leur retour à l'école dès que celles-ci peuvent rouvrir.

Quelques exemples de bonnes pratiques de programmation intégrée ESU-PE

La protection comme approche transversale des interventions éducatives

Pour assurer la protection physique et psychologique des enfants et des jeunes affectés par la crise, la protection de l'enfance a été intégrée au dispositif éducatif, via notamment :

- Des **plans de réduction des risques** portés par les communautés, tenant compte des risques en milieu scolaire et au niveau communautaire. Des réponses adaptées ont ensuite été identifiées, mises en œuvre et contrôlées par des membres de la communauté.
- La **formation** aux premiers secours psychologiques des animateurs opérant dans les centres d'éducation alternative, de façon à leur permettre d'identifier les enfants et les jeunes les plus vulnérables et, au besoin, de les orienter vers les services compétents.
- La délivrance d'**actes de naissance** aux enfants pour leur permettre de poursuivre leur scolarisation et de jouir de leurs droits en tant que citoyens, via des

campagnes de sensibilisation et le dialogue communautaire, la collecte d'informations, et la coordination avec les mairies.

- Des **marqueurs de protection** définis pour mieux identifier les enfants et les jeunes les plus à risque à travers les premiers secours psychologiques délivrés par les enseignants et la mise en place de mécanismes d'orientation pour les cas de traumatismes potentiels dépassant le niveau communautaire.

L'appropriation communautaire pour une meilleure intégration de l'ESU et la PE

La mise en place des alternatives éducatives a été **pilotée par les communautés**, notamment dans les zones où les écoles formelles étaient interdites par les groupes armés. Grâce aux **comités de veille** soutenus et formés par les partenaires de la DDC, et composés de personnes de confiance et de leaders communautaires, les communautés ont pu mener les négociations avec les groupes armés non étatiques et assurer la mise en place et la gestion des CAC dans les villages. Lorsque la situation a évolué, les CAC sont devenus des écoles et les comités de gestion scolaire, constitués de membres de la communauté, ont géré la vie de l'école, y compris les enseignants, la cantine.

Le nexus humanitaire, développement et paix

L'analyse conjointe des besoins de protection et d'éducation des enfants et des jeunes ciblés par le programme a formé le socle du nexus humanitaire-développement-paix. Cette **approche** a reposé sur des complémentarités et des synergies entre les interventions des deux partenaires de mise en œuvre de la DDC. Le CIEF a par exemple orienté des enfants vers le NRC pour les questions d'état civil et la prise en charge psychosociale. Des indicateurs

de suivi communs aux deux programmes ont été définis, comme le pourcentage des membres de la communauté estimant que l'environnement scolaire est devenu plus protecteur suite aux activités de projet ou le nombre d'enseignants formés au soutien psychosocial et au mécanisme d'orientation.

La forte implication de l'État

Le bureau de coopération a coordonné l'ensemble de ses interventions avec l'État aux niveaux à la fois régional et local. L'État malien a choisi les lieux et assuré le suivi pédagogique des CAC dans les zones accessibles. Dans le cas de l'accès à la documentation civile, le ministère de l'administration territoriale a soutenu l'accès aux actes de naissance, traduisant son engagement fort pour limiter les barrières d'accès à l'éducation et atténuer les risques de protection auxquels les enfants et jeunes touchés par la crise font face. Le fait d'impliquer les services étatiques a contribué à renforcer la résilience de l'État et sa capacité structurelle à fournir, à court et à moyen terme, des services à la population.

Les changements institutionnels et la mobilisation des ressources au sein de la DDC

Face à l'évolution de la crise, des changements institutionnels ont été mis en place au sein du bureau de coopération suisse au Mali afin de concevoir, d'adapter et de financer les programmes :

- Usage complémentaire des instruments de financement de la coopération et de l'aide humanitaire
- Missions de soutien conjointes de l'unité de coopération thématique et de l'aide humanitaire/protection
- Formation à la protection de l'ensemble du bureau (par la centrale)
- Élaboration de cahiers des charges mixtes éducation/protection pour les responsables

de programme afin de faciliter une vision globale, ainsi que des interventions et des missions conjointes sur le terrain

- Renforcement de la formation à la planification de l'éducation en situations de crise et à la protection des responsables de programmes, notamment en les faisant participer à l'atelier régional, organisé par l'IIEP-UNESCO en 2019, à Dakar, et portant sur la planification conjointe aide humanitaire-développement dans le cadre des crises et déplacements de population (intégration des crises dans les plans sectoriels).

Pistes de réflexion

La programmation intégrée entre l'ESU et la PE au Mali a permis d'amplifier les effets du dispositif éducatif et de celui de protection. La DDC est en mesure de mieux renforcer l'État malien dans ses mesures d'éducation et de protection, et les partenaires de la DDC sortent également renforcés de cette approche. Des réflexions approfondies sur quelques questions permettraient cependant de mieux répondre aux besoins des populations :

- Comment renforcer l'intégration entre ESU et PE et améliorer la **qualité** de l'éducation dans des interventions en cas d'urgence et des zones d'accès difficile ?
- Quels sont les éléments de base à mettre en place afin d'intégrer la PE dans les programmes d'ESU ?
- Quel rôle pour l'État, quels financements et quelle **continuité** pour garantir un impact pérenne ?
- Quelles approches mettre en place pour soutenir la formation professionnelle des **jeunes** en situation d'urgence ?

Liban: Accès à une éducation de qualité pour les réfugiés et les enfants vulnérables des communautés d'accueil

Contexte : une crise prolongée nécessitant une réponse globale

Le Liban traverse une crise à plusieurs niveaux qui exerce une pression extrême sur son système éducatif déjà sous tension : l'afflux de réfugiés en provenance de Syrie depuis 2012 qui s'ajoute à la population réfugiée déjà présente fait du Liban le pays accueillant le plus grand nombre de réfugiés par habitant (environ 1,5 million de réfugiés en 2022 selon le HCR).

Les gouvernorats de la Bekaa et de Baalbek/Hermel (B-BH) sont deux des régions les plus défavorisées du pays, aux prises avec une pauvreté extrême et une pénurie de services. Cette situation alourdit les obstacles à l'éducation et au bien-être des enfants et les expose à des risques plus élevés (abus psychologiques et émotionnels ou souffrance infligée, violences basées sur le genre, travail des enfants, mariages précoces, etc.).

Pour lever ces obstacles à l'éducation, la DDC, par l'intermédiaire de ses partenaires Plan International et Save the Children, en collaboration avec leurs partenaires locaux l'Organisation libanaise pour les études et la formation (LOST), Nabab et Multi Aid Programs (MAPS), offre des opportunités d'éducation non formelle (ENF) aux réfugiés et aux communautés d'accueil, combinées à des interventions de protection, à travers le programme « Accès et éducation de qualité pour les réfugiés et les enfants vulnérables des communautés

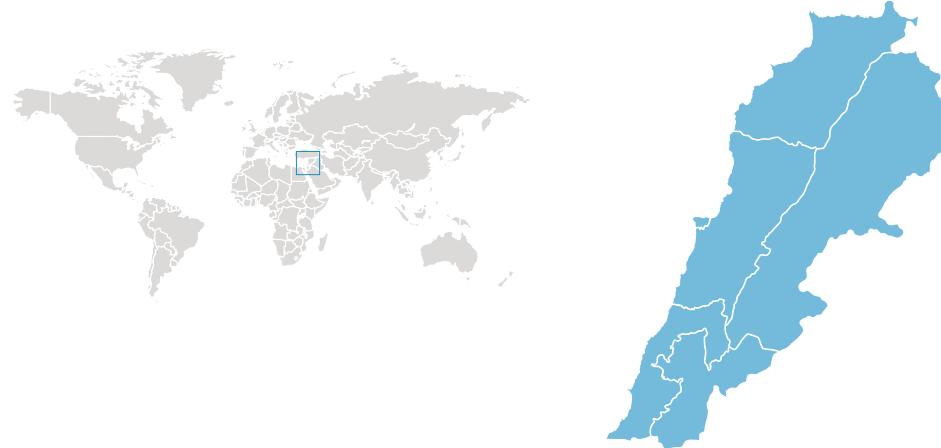
d'accueil ». Le programme vise à **aider les enfants vulnérables de la vallée de la Bekaa âgés de 3 à 14 ans à accéder à une éducation de qualité inclusive dans un environnement sûr et favorable et à les préparer à la transition vers l'école formelle** lorsque la situation le permettra. Il fournit également un soutien au maintien dans le système éducatif des enfants vulnérables qui sont déjà à l'école formelle, pour éviter les abandons.

En réponse à la crise, la DDC privilégie une approche intégrée Éducation en situations d'urgence (ESU) et Protection de l'enfance (PE). Cette stratégie holistique vise à maximiser l'impact sur les populations les plus vulnérables, tant locales que réfugiées.

Quelques bonnes pratiques de programmation intégrée ESU-PE

Les interventions en matière d'éducation en situations d'urgence et de protection de l'enfance sont planifiées et suivies conjointement

L'éducation et la protection sont toutes deux mentionnées dans l'objectif global du programme qui consiste à « *aider les enfants vulnérables de la vallée de la Bekaa âgés de 3 à 14 ans à bénéficier d'une éducation de qualité inclusive dans un environnement sûr et favorable* ». Ces liens entre l'éducation et la protection se reflètent dans le cadre logique du projet, où il existe des indicateurs communs entre les deux domaines



@Save the children.

Interventions de la DDC au niveau des politiques publiques en matière d'éducation au Liban

Conformément à l'approche nexus, l'objectif de la DDC consiste à offrir des opportunités d'éducation aux plus vulnérables, tout en renforçant le système éducatif à long terme. À cette fin, la DDC soutient l'élaboration de politiques visant à garantir l'accès à une éducation de qualité pour tous. Depuis 2023, la DDC contribue au Fonds libanais pour la transition et la résilience dans l'éducation (TREF), mis en œuvre par l'UNICEF et présidé par le ministère libanais de l'éducation et de l'enseignement supérieur (Ministry of Education and Higher Education, MEHE). Ce fonds implique plusieurs donateurs, tels que l'Union européenne, l'Allemagne et la France, en faveur de l'éducation formelle. Ce partenariat renforce le système, notamment en soutenant la coordination des acteurs du secteur de l'éducation et en soutenant les réformes, par exemple pour les voies de transition de l'éducation non formelle vers l'éducation formelle.



Centres Lost de Bedneyal et Baalback, présentant les sessions BLN et ABLN en action. Ces images mettent en valeur l'environnement de classe sûr et adapté aux enfants, ainsi que l'engagement élevé des élèves et l'apprentissage actif pour les 10-14 ans.

nels que le « Pourcentage d'enfants vulnérables inscrits dans des programmes d'éducation de la petite enfance, d'alphabétisation et de calcul de base et de soutien à la rétention qui sont orientés vers des services de protection de l'enfance et de soutien psychosocial », ou le « Nombre d'enseignants (hf) participant à des séances de santé mentale et de soutien psychosocial ».

Les interventions en matière d'éducation font corps avec les mesures de protection

Les interventions intégrées ESU-PE mises en œuvre dans le cadre du programme consistent à :

- fournir un **soutien psychosocial** (PSS) aux enfants inscrits dans les services éducatifs, ainsi qu'à leurs parents et tuteurs, afin de réduire la détresse psychosociale et d'améliorer le bien-être et la résilience ;
- **renforcer les capacités** des enseignants et des éducateurs en matière de protection et de sauvegarde de l'enfance, de stratégies centrées sur l'enfant et de discipline positive, entre autres ;
- améliorer les **infrastructures scolaires** en construisant des installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) séparées par sexe dans les centres d'apprentissage ;
- réduire les mécanismes d'adaptation **négatifs**, tels que le mariage des enfants et le travail des enfants, qui empêchent les enfants d'accéder à l'éducation ;
- se concentrer sur le **bien-être** des éducateurs et des enseignants, notamment en leur fournissant des avantages financiers pour garantir un salaire décent et soutenir un enseignement efficace ;
- améliorer les mécanismes d'adaptation positifs et la **résilience** des enfants en renforçant l'estime de soi et en promouvant une image de soi positive, en enseignant des compétences de vie, telles que la régulation émotionnelle, la négociation, la résolution de problèmes, la pensée critique et la prise de décision, ainsi qu'en sensibilisant au genre et à la violence sexiste ;
- soutenir l'engagement communautaire en impliquant les **acteurs locaux** d'horizons différents (y compris les parents et le personnel scolaire) dans des domaines d'intérêt commun tels que l'environnement d'apprentissage, et en faisant participer les enfants à des activités parascolaires et récréatives communes. Comme indiqué dans les résultats 2 et 3 du programme, les interventions en matière d'éducation et de protection ciblent l'environnement direct et indirect des enfants : les enseignants, les parents et les tuteurs, et les communautés. Par exemple, les parents et les tuteurs bénéficient de séances de compétences parentales pour soutenir les besoins psychosociaux et la sécurité de leurs enfants. Un soutien psychosocial et en santé mentale est proposé aux parents et aux tuteurs qui en ont besoin.

Les partenaires de mise en œuvre possèdent une solide expertise en ESU et PE et se coordonnent avec les groupes de travail nationaux

Les partenaires internationaux de mise en œuvre de la DDC ont une vaste **expérience** dans les domaines de l'éducation et de la protection au Liban. Ils mettent en œuvre leurs projets avec des organisations de la société civile locale qui apportent une connaissance approfondie du terrain, une connaissance du contexte et des relations de travail établies dans les zones cibles de la vallée de la Bekaa.

En tant que membres des **groupes de travail nationaux sur l'éducation et la protection**, les deux partenaires de mise en œuvre coordonnent et travaillent en étroite collaboration avec d'autres parties prenantes dans le cadre de la réponse collective à la crise au-delà des secteurs de l'éducation et de la protection.

La DDC fait preuve de flexibilité en adaptant les interventions en matière d'éducation et de protection en fonction de l'évolution des besoins

La mise en œuvre d'interventions intégrées d'éducation de la petite enfance et de protection de l'enfance **nécessite de comprendre les besoins évolutifs** des populations cibles et de s'y adapter. La flexibilité est essentielle. Par exemple, un volet de sécurité alimentaire a été ajouté en cours de projet par le biais d'une aide en espèces, bien que cela n'ait pas été prévu initialement, pour répondre à l'insécurité alimentaire croissante et réduire le taux d'abandon scolaire, dans le but de garantir que les objectifs d'éducation et de protection soient atteints.

Pistes de réflexion

Dans ce programme où l'accès à une éducation et un apprentissage de qualité constituent l'objectif principal, avec des volets de protection en complément, il est crucial d'équilibrer le financement entre les volets éducation et protection, en particulier dans le contexte d'une pénurie générale de financements pour ces secteurs dans le pays. Trouver cet **équilibre** est un défi alors que les besoins de protection des réfugiés et des communautés d'accueil augmentent. Placer l'approche « Ne pas nuire » au centre des interventions du programme est d'autant plus crucial. Les solutions possibles à ces défis incluent une analyse approfondie et constante du contexte et des besoins, ainsi qu'une coordination efficace entre tous les acteurs des secteurs de l'éducation et de la protection.



Détails de publication

Éditeur

Direction du développement et de la coopération DDC
Eichenweg 5, CH-3003 Berne
education@eda.admin.ch
www.shareweb.ch/site/Education

Auteurs

Section Economie et Education, DDC
Centre de Compétence Humanitaire, DDC
Backstopping Education de la DDC

Design et mise en page

Anouk Pasquier Di Dio

Image de couverture © UNICEF/Sokol

Cette publication, qui est également disponible en anglais, fait partie d'une boîte à outils complète sur l'éducation en situations d'urgence et peut être téléchargée à l'adresse suivante : www.shareweb.ch/site/Education/SDC-Education-in-Emergencies-Tool

Berne, octobre 2024 © DDC



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**